

RÉUNION DE LANCEMENT MIRABEEL ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

25 septembre 2024



RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

*Liberté
Égalité
Fraternité*



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Erasmus+

MIRABEEL

**Mobilité ERasmus Apprenantes au Bénéfice des Equipes Educatives
et des Elèves de Lorraine**

Consortium accrédité Erasmus+ 2021-2027
du secteur de l'enseignement scolaire

Établissements éligibles

Ecoles maternelles

Ecoles élémentaires

Collèges

Lycées généraux et technologiques

FOCUS ERASMUS+

COMMENT CANDIDATER ?

Il existe 3 voies pour obtenir des financements pour un projet de mobilité Erasmus+ :

Rejoindre un consortium de projet accrédité

- Idéal pour débiter des mobilités sans gestion de projet
- Les mobilités doivent s'inscrire dans les objectifs de la structure qui coordonne le consortium (rectorat, collectivité territoriale, etc.)

Déposer un projet de mobilité de courte durée

- Un projet ponctuel pour débiter dans le programme
- Pour un petit nombre de mobilités

Faire une demande d'accréditation

- Pour se projeter sur du long terme dans l'organisation de mobilités
- L'accréditation donne accès aux projets de mobilité accrédités : possibilité de faire une demande de fonds chaque année selon les besoins

COMMENT CANDIDATER ?

Il existe 3 voies pour obtenir des financements pour un projet de mobilité Erasmus+ :

Rejoindre un consortium de projet accrédité

- Idéal pour débuter des mobilités sans gestion de projet
- Les mobilités doivent s'inscrire dans les objectifs de la structure qui coordonne le consortium (rectorat, collectivité territoriale, etc.)

Déposer un projet de mobilité de courte durée

- Un projet ponctuel pour débuter dans le programme
- Pour un petit nombre de mobilités

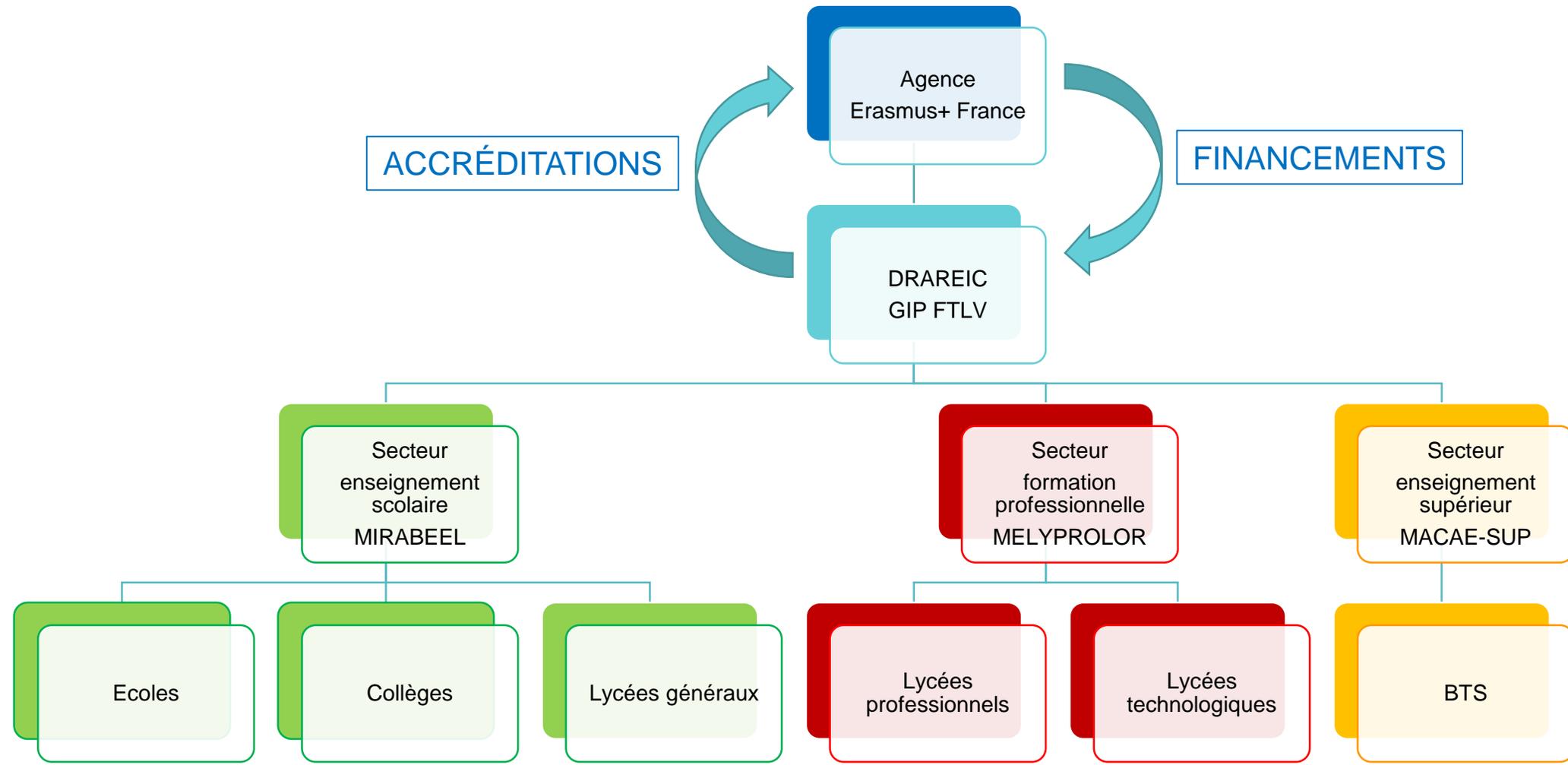
Faire une demande d'accréditation

- Pour se projeter sur du long terme dans l'organisation de mobilités
- L'accréditation donne accès aux projets de mobilité accrédités : possibilité de faire une demande de fonds chaque année selon les besoins

ACCREDITATION ACADÉMIQUE GIP/DRAREIC

ACCREDITATION ÉTABLISSEMENT

ÉLIGIBILITÉ SELON LE SECTEUR



OBJECTIFS DE L'ACCREDITATION ACADÉMIQUE

- 1 Favoriser la mobilité européenne et internationale pour améliorer les compétences linguistiques et interculturelles des élèves.
- 2 Augmenter la mobilité individuelle de tous les élèves pour améliorer leurs compétences linguistiques, interculturelles et éprouver leur citoyenneté européenne.
- 3 Favoriser l'équité et l'inclusion par l'accès de tous, en particulier ceux qui vivent et étudient sur les territoires ruraux, aux projets d'ouverture à l'international et de mobilité.
- 4 Améliorer le climat scolaire en développant la qualité de vie à l'école.
- 5 Améliorer les compétences numériques des élèves et des personnels.
- 6 Ajouter une dimension internationale aux démarches d'éducation au développement durable, ou EDD, dans les établissements de tous les territoires de l'académie.

**LE CONSORTIUM
MIRABEEL 24-25**

85 établissements scolaires partenaires

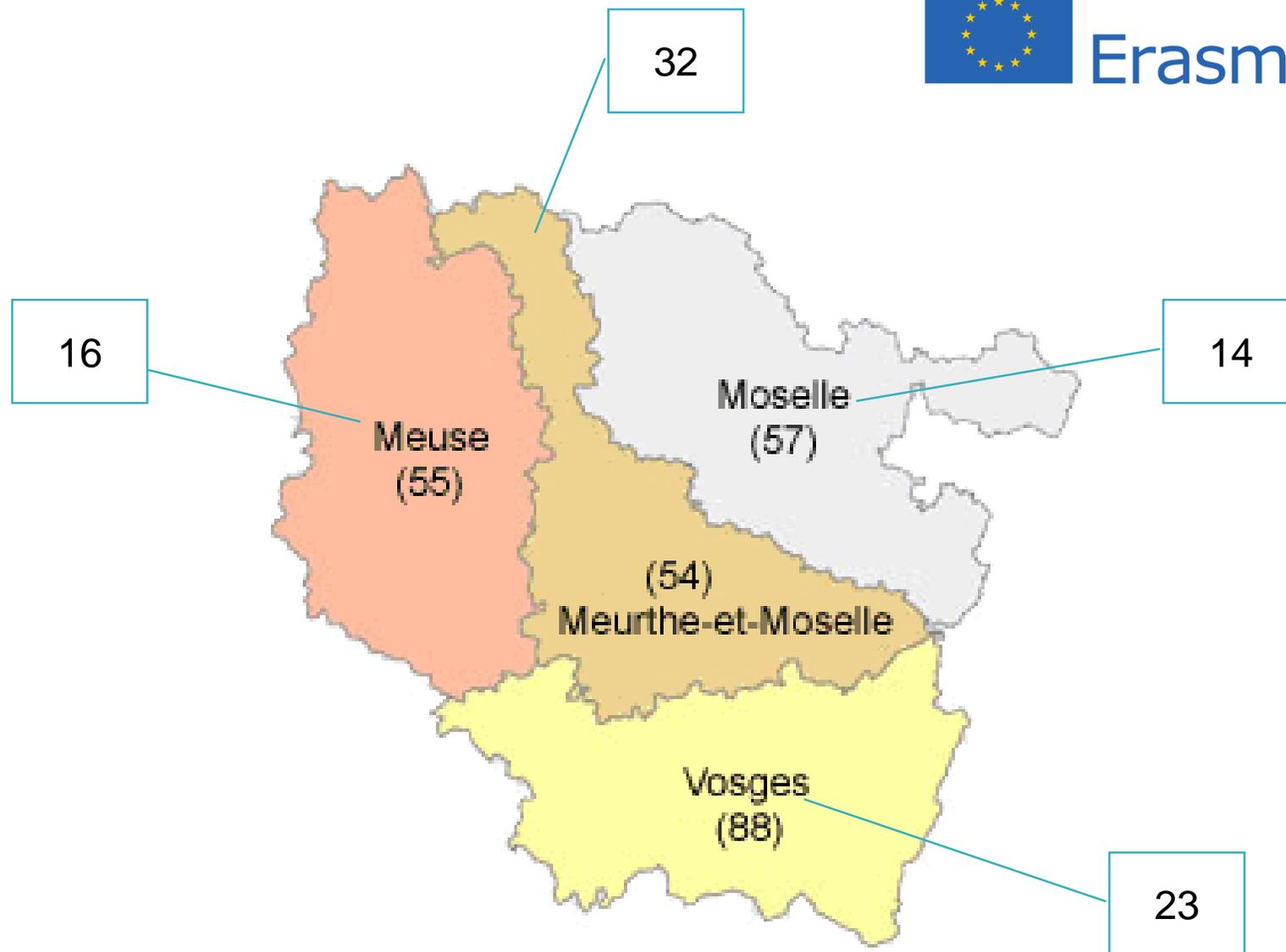
44 écoles

- 7 écoles maternelles
- 37 écoles élémentaires

41 collèges et lycées

- 8 collèges
- 33 lycées

MIRABEEL CONSORTIUM



54 - 2nd degré

Collèges

Bénaménil : Collège René Gaillard

Einville au Jard : Collège Charles Maximilien Duvivier

Nancy : Collège Jean Lamour

Vézelise : Collège Robert Géant

Lycées

Briey: Lycée Louis Bertrand

Jarny: Lycée Jean Zay

Longwy: Lycée Alfred Mézières

Lunéville: Lycée Boutet de Monvel

Lunéville: Lycée Ernest Bichat

Nancy: Lycée Frédéric Chopin

Nancy : Lycée international Jeanne d'Arc

Nancy : Lycée Georges de la Tour

Nancy : Lycée Henri Loritz

Pont à Mousson : Lycée Jacques Marquette

Tomblaine : Lycée Arthur Varoquaux

Vandœuvre-lès-Nancy : Lycée Jacques Callot

55 - 2nd degré

Collèges

Verdun : collège Buvignier

Lycées

Bar le Duc : Lycée St Louis

Commercy : Lycée Henri Vogt

Verdun : Lycée Jean Auguste Margueritte

57 - 2nd degré

Collèges

Algrange: Collège Evariste Gallois

Le ban St Martin : Collège Jean Bauchez

Lycées

Bitche : Lysée Louis Casimir Teyssier

Fameck: Lycée St Exupéry

Metz : Lycée de la Communication

Metz: Lycée Louis de Cormontaigne

Metz : Lycée Fabert

Metz : Lycée Georges de la Tour

Montigny-lès-Metz: Ensemble scolaire Jean XXIII

Saint Avold: Lycée Charles Jully

Saint Avold : Lycée Victor Poncelet

Thionville: Lycée La Briquerie

Thionville: Lycée Charlemagne

88 – 2nd degré

Collèges

Epinal : Collège Jules Ferry

Lycées

Bruyères : Lycée Jean Lurçat

Epinal : Lycée Notre Dame St Joseph

Epinal : Lycée Claude Gellée

Gérardmer: Lycée La Haie Griselle

Neufchâteau : Lycée Pierre et Marie Curie

Remiremont : [Lycée Jeanne d'Arc](#)

Remiremont : Lycée André Malraux

OBJECTIFS DE MIRABEEL

- 1 Augmenter le nombre d'établissements qui développent une politique d'ouverture à l'international par des mobilités ou des partenariats.
- 2 Contribuer à améliorer la qualité de l'enseignement des langues vivantes et favoriser les enseignements en langues vivantes.
- 3 Développer les compétences linguistiques, professionnelles et interculturelles des personnels et des élèves.
- 4 Observer les pratiques concernant l'amélioration du climat scolaire et l'éducation au développement durable.
- 5 Favoriser les partenariats entre écoles collèges et lycées de l'académie.
- 6 Mutualiser et diffuser de nouvelles pratiques pédagogiques.

ACTIVITÉS FINANCÉES

MOBILITÉ SORTANTE DES PERSONNELS

01

Stage d'observation

- Durée retenue : 1 semaine (5 jrs d'activité+ 2jrs de voyage)
- Observation de pratiques professionnelles dans un établissement scolaire de l'UE ou d'un pays tiers associé au programme Erasmus+* (Royaume-Uni exclu)

02

Cours de langue ou formation

- Durée retenue : 1 semaine (5 jrs d'activité+ 2jrs de voyage)
- Cours de langue pour les enseignants d'une discipline non linguistique (en prévision de la certification en DNL) dans un organisme de l'UE ou d'un pays tiers associé au programme E+* (Royaume-Uni exclu)
- Catalogue : ESEP (European School Education Platform)
<https://school-education.ec.europa.eu/en/professional-development>

03

Mission d'enseignement à l'étranger

- Durée retenue : 1 semaine (5 jrs d'activité+ 2jrs de voyage)
- Enseignement actif dans un établissement scolaire de l'UE ou d'un pays tiers associé au programme E+*(Royaume-Uni exclu)
- Programme (horaires et contenus) négocié en amont
- Projet soumis à validation des corps d'inspection

MOBILITÉ ENTRANTE DES PERSONNELS

04

Accueil d'experts étrangers

- Durée indicative : 5 jours (3 jrs d'activité+ 2jrs de voyage)
- Accueil d'enseignants ou de professionnels issus d'un pays de l'UE ou d'un pays tiers associé au programme E+* (Royaume-Uni exclu)
- Programme (horaires et contenus) négocié en amont
- Financement géré par l'établissement

***pays tiers associés au programme Erasmus+ :**
Macédoine du Nord, Serbie, Islande, Liechtenstein, Norvège et Turquie

MOBILITÉ DES APPRENANTS

01

Mobilité de groupe d'élèves

- Durée séjour de 2 jours minimum avec 2 élèves au moins
 - Avec bourses d'accompagnateurs
 - Les mobilités de groupe sont exclusivement réservés à la réalisation de projets dûment explicités, construits avec le partenaire d'accueil et portant sur la thématique du climat scolaire (projet impliquant les délégués du CVL, les ambassadeurs pHARe ...) et /ou le développement durable (éco-délégués par exemple)
- ce n'est pas un voyage scolaire ni un échange!

02

Mobilité individuelle

- Dans le cadre des programmes académiques de mobilités avec réciprocité (Trans'Alp, PicassoMob, Klimt)
- Possibilité pour les élèves participants d'obtenir la mention mobilité européenne et internationale au baccalauréat
- Subvention des frais de voyage
- Pas de subvention des frais de séjour (accueil en famille, principe de réciprocité)

FINANCEMENT ERASMUS +

SUBVENTION ATTRIBUÉE ET DOTATION

Accréditation 2021-2027
Secteur de l'enseignement scolaire

MIRABEEL 24-25 :

Subvention totale obtenue pour le consortium : 441 544,95 € pour l'année 2024-2025 (du 01/09/2024 au 31/08/2025)

815 mobilités demandées / 269 accordées (33%)

DOTATION



| Activités | Bourses demandées par la DRAREIC | Bourses attribuées par l'Agence |
|---|----------------------------------|---------------------------------|
| Stages d'observation (job shadowing) | 167 | 55 |
| Cours | 119 | 39 |
| Missions d'enseignement | 1 | 1 |
| Experts invités | 15 | 5 |
| Mobilités de groupe d'élèves | 365 | 120 |
| Mobilités individuelle d'élèves (TransAlp, Picasso) | 150 | 49 |

Fiches dotations envoyées aux établissements le 6 septembre 2024

Possibilité de financer/cofinancer les mobilités en direction de la Grande Région* et de l'Allemagne en sollicitant la DATA (Délégation Académique au Transfrontalier et à l'Allemand)

- INTERREG ENGAGEMENT GR

Julien.Gille@ac-nancy-metz.fr

- CONVENTION "PLURILINGUISME & TRANSFRONTALIER"

ce.data@ac-nancy-metz.fr

- OFAJ

Nathalie.Lempin@ac-nancy-metz.fr

*

Luxembourg

Belgique: Wallonie

Allemagne: Sarre et Rhénanie-Palatinat

**COFINANCEMENT
GRANDE REGION*
ET ALLEMAGNE**

TAUX APPLICABLES

ATTENTION ! CALCUL DES FRAIS DE SÉJOUR

Durée de la mobilité

- Le séjour (= l'activité)
 - du 1er jour au dernier jour en établissement ou organisme de formation (= dates figurant sur l'attestation de présence)
- Financement global de la mobilité
 - nombre de jours de séjour
 - nombre de jours de voyage (0, 1 ou 2 jours d'approche)
 - Éventuellement 4 jours (2 à l'aller + 2 au retour), sur justificatif de mobilité douce avec mode de transport écoresponsable aller et retour

ATTENTION ! CALCUL DES FRAIS DE VOYAGE

Distance kilométrique retenue

- Distance en ligne droite entre la ville d'envoi et la ville d'accueil
 - Distancier kilométrique Erasmus+
 - <https://erasmus-plus.ec.europa.eu/resources-and-tools/distance-calculator>
 - Pas d'application d'itinéraire (de type Maps, Mappy, Viamichelin)

Calculate a distance

Calculate a distance

Type in the fields Start and End or **right-click on the map** to set the start and end point for the straight line distance you wish to calculate.

Metz, Grand Est, France

Berlin, Germany

Distance in a straight line : **631.47 km**

Cancel navigation

TAUX POUR LES PERSONNELS ET LES ÉLÈVES

Voyage

| Distances | Transport écoresponsable | Transport standard |
|----------------|--------------------------|--------------------|
| 10 – 99 km | 56 € | 28 € |
| 100 – 499 km | 285 € | 211 € |
| 500 – 1999 km | 417 € | 309 € |
| 2000 – 2999 km | 535 € | 395 € |
| 3000 – 3999 km | 785 € | 580 € |
| 4000 – 7999 km | 1188 € | 1188 € |

Séjour

| Groupe de pays | Pays d'accueil | Taux journalier « personnel » | Taux journalier « élèves » |
|----------------|--|-------------------------------|----------------------------|
| 1 | Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, Islande, Irlande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Suède | 150 € | 55 € |
| 2 | Chypre, Espagne, Estonie, Grèce, Lettonie, Malte, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Tchéquie | 133 € | 48 € |
| 3 | Bulgarie, Croatie, Hongrie, Lituanie, Pologne, Roumanie, Macédoine du Nord, Serbie, Turquie | 116 € | 41 € |

Cours

| | |
|-------------|-------|
| 80 € / jour | 400 € |
|-------------|-------|

**PRIME
PAMO
(PERSONNE AYANT MOINS
D'OPPORTUNITES)
125€**

| | Les 6 critères PAMO | Justificatifs |
|---|--|--|
| 1 | Apprenants et personnels en situation de handicap ou d'affection de longue durée | <ul style="list-style-type: none"> • Attestation de décision MDPH • Attestation de maladie de longue durée • Carte d'invalidité |
| 2 | <p>Apprenants et personnels habitant dans une commune classée Zone de Revitalisation Rurale</p> <p>https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/modalites-de-classement-des-communes-en-zone-de-revitalisation-rurale-zrr</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Attestation de domicile (facture d'énergie, d'eau, assurance habitation, etc.) <p><i>Si le nom du participant ne figure pas sur l'attestation de domicile, cette-ci est à compléter par une attestation sur l'honneur au nom de l'hébergeant ou un certificat administratif de l'établissement d'envoi.</i></p> |
| 3 | <p>Apprenants et personnels habitant à une adresse classée Quartier Prioritaire de la Ville</p> <p>https://sig.ville.gouv.fr/</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Attestation de domicile (facture d'énergie, d'eau, assurance habitation, etc.). <p><i>Si le nom du participant ne figure pas sur l'attestation de domicile, cette-ci est à compléter par une attestation sur l'honneur au nom de l'hébergeant ou un certificat administratif de l'établissement d'envoi.</i></p> |
| 4 | <p>Apprenants bénéficiaires d'une bourse de collège (échelons 1 à 3)</p> <p>Apprenants bénéficiaires d'une bourse de lycée (échelons 4 à 6)</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Notification d'attribution de bourse nationale |
| 5 | Apprenants appartenant à un foyer dont le quotient familial CAF est inférieur ou égal à 551€ | <ul style="list-style-type: none"> • Attestation CAF |
| 6 | Apprenant inscrit dans un dispositif de lutte contre le décrochage scolaire | <ul style="list-style-type: none"> • Certificat d'inscription dans l'établissement d'origine • Attestation d'intégration au dispositif concerné |

MODALITÉS PRATIQUES

Plateforme de gestion des mobilités Erasmus+

ARGO



<https://argo.status101.com/accueil>

ARGO

Plateforme de gestion des mobilités Erasmus+



- Gestion des flux (=mobilités) directement par l'établissement
- Dématérialisation des documents
- Gestion budgétaire
- Suivi facilité par l'établissement, la DRAREIC et le GIP

**FORMATION ARGO mercredi 25/09/23 après-midi
Et en visio vendredi 27/09/23 pour les
établissements concernés par des mobilités
individuelles uniquement (Trans'Alp, PicassoMob)**

PROCÉDURE

- Déclaration des flux (= mobilités) dès que possible
- Convention de fonctionnement par flux
- Avance GIP à hauteur de 80% de la convention
- Le lycée gère les mobilités d'apprenants (= élèves) et d'accompagnateurs ainsi que les mobilités d'experts invités
- Le GIP verse directement la bourse aux personnels en formation
- **Tous les budgets sont au FORFAIT**
- Justificatifs demandés: factures de transport, d'hébergement et cours/formation le cas échéant)

PROCÉDURE

Dossiers entièrement dématérialisés

- Tous les documents pédagogiques et financiers sont déposés en PDF dans ARGO
 - Dossier KIT DE MOBILITÉ (avant la mobilité) :
 - Contrat pédagogique/contrat financier
 - Dossier ATTESTATION DE PRÉSENCE (après la mobilité) :
 - Complément au contrat pédagogique
 - Attestation de réalisation de mission (accompagnateurs)
 - Dossier BUDGET :
 - RIB
 - Dossier JUSTIFICATIFS DES DÉPENSES :
 - Factures d'hébergement, voyage et cours le cas échéant
 - DOSSIER INCLUSION :
 - Justificatifs de l'inclusion (PAMO)
 - Dossier VOYAGE VERT :
 - Justificatifs de voyage vert (train, bus, vélo et covoiturage)

**VIE DU
CONSORTIUM**

Mutualisation des expériences

- Dissémination = communication sur les sites web, lors de réunions, différentes instances de l'établissement
 - Présence du logo Erasmus+
 - Articles sur les sites des établissements
 - Articles sur le site de la DRAREIC
- Création de livrables sur les bonnes pratiques transférables à partir des rapports d'étonnement remis à la DRAREIC par les personnels en formation
- Participation à des opérations de mutualisation
 - Tables rondes (Erasmus Days 2024)
 - Groupes de travail académiques

Mutualisation des bourses

Les bourses attribuées par Erasmus + le sont pour l'ensemble du consortium.

Les bourses non utilisées par un établissement peuvent l'être par un autre

**Les bourses non consommées à la fin des projets entraînent
des PÉNALITÉS SUR LES PROJETS SUIVANTS !**

SOYEZ DONC VIGILANTS si vous conservez des bourses sans les utiliser

Évaluation du projet

Contribution au retour de la mobilité

- Rapport du participant à destination d'Erasmus+
- Rapport d'expérience pour les personnels en formation
 - Rapport d'étonnement lié à l'activité pour les job shadowings
 - Retour d'expérience vécue avec les organismes de formation

En fin de projet, la DRAREIC remet à l'agence Erasmus+ un rapport final pour le consortium tout entier.

CALENDRIER MIRABEEL 25-26

1. Appel à candidature sur PARTAGE pour MIRABEEL 25-26 (janvier 2025)
2. Demande de subvention par la DRAREIC auprès de l'Agence Erasmus+ (février 2025)
3. Réponse de l'Agence Erasmus+ (mai 2025)
4. Notification d'attribution aux établissements (septembre 2025)

CONTACTS

CONTACTS DRAREIC



RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Pas de permanence téléphonique
des chargés de mission
les mardis après-midi**

- **Adeline WILLAUME-BABIN**
 - Déléguée de région académique aux relations européennes et internationales, et à la coopération, adjointe
 - 03.83.86.20.14.
 - ce.dareic@ac-nancy-metz.fr
- **Frédéric ARBER : référent 1er degré**
 - Chargé de mission
 - 03.83.86.22.46.
 - Frederic.Arber@ac-nancy-metz.fr
 - mirabeel@ac-nancy-metz.fr
- **Chinez ZIADI : référente 2nd degré**
 - Chargée de mission
 - 03.83.86.21.30.
 - Chinez.Ziadi@ac-nancy-metz.fr
 - mirabeel@ac-nancy-metz.fr
- **Vanessa CUNAT**
 - Gestionnaire administrative et financière
 - 03.83.86.22.10.
 - Vanessa.Cunat@ac-nancy-metz.fr

Adresse mail à privilégier



CONTACTS CORDAREIC



RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- **Florence DUBOC**
 - Département des Vosges
 - Florence.Duboc@ac-nancy-metz.fr
- **Joseph PERRI**
 - Département de la Meuse
 - joseph.perri@ac-nancy-metz.fr
- **Caroline REMONT**
 - Bassins de Nancy 1 et 2, de Lunéville et de Pont-à-Mousson-Toul
 - Caroline.Remont@ac-nancy-metz.fr
- **Sérafin SPERINI**
 - Bassins de Briey-Jarny-Longwy, de Fameck-Rombas, de Thionville, de Metz-est, ouest et sud
 - Serafin.Sperini@ac-nancy-metz.fr
- **Marjorie TONNELIER**
 - Bassins de Sarreguemines-Bitche, de Dieuze-Sarrebourg-Phalsbourg et de Creutzwald-Saint-Avold-Forbach
 - Marjorie.Tonnelier@ac-nancy-metz.fr



EUROPE ET INTERNATIONAL

Délégation de Région académique
aux Relations européennes, internationales
et à la Coopération
Site de Nancy-Metz

<https://www.ac-nancy-metz.fr/europe-et-international-124802>



**MERCI DE VOTRE
ATTENTION**

**PLACE AUX
QUESTIONS**